ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

UNE FEMME EST INTOXIQUÉE PAR LE GAZ

Lundi vers midi, Mme Hélène Chevalier, demeurant 61, rue Pierre de Roubaix, qui préparait son repas, a été légèrement intoxiquée par le gaz d'éclairage. Ayant reçu les premiers soins du docteur Isebecque, elle a été admise à l'Hôpital. Son état n'est pas grave.

A TRAVERS LA VILLE

LA DANSE EST DÉFENDUE

Pour avoir laissé jouer de la musique et danser dans son établissement, procès-verbal a été rédigé à charge de M. Marcel Lecryt, 29 ans, cafetier, 160, rue de Tourcoing.

ATTENTION AUX ACCIDENTS

Dimanche vers 18 h., un camion passant rue de Lannoy, a escaladé le trottoir, qui a été défoncé sur une quinzaine de mètres, en face du N° 160 ; les services de la Voirie ont été avertis et les réparations vont être bientôt entreprises.

Déclaration à faire par les propriétaires et principaux locataires d'immeubles

Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles bâtis et aux locataires principaux, qu'ils sont tenus de remettre, pour le 15 novembre, au contrôleur des contributions directes du lieu de la situation des immeubles, une déclaration indiquant au jour de sa production :

1° Les nom et prénoms usuels de chaque locataire, la consistance des locaux qui lui sont loués, le montant annuel du loyer en principal et le montant des charges ;

2° Les nom et prénoms usuels de chaque occupant à titre gratuit et la consistance du local occupé ;

3° La consistance des locaux occupés, le cas échéant, par le déclarant lui-même ;

4° La consistance des locaux vacants.

En ce qui concerne la ville de Roubaix, des imprimés en vue de ces déclarations sont mises à la disposition des intéressés qui pourront les retirer au Poste Central de Police, entrée Grand Place (bâtiment annexe), tous les jours de 8 h. à 20 h., sans interruption.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 4, se poursuivra ce Mercredi 8, dans l'ordre suivant :

Secteur 1. — Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde : rues Marceau, Marie Buisine, Massena, Meliére, Mons, Nsbuchodonosor, Newton, Orchies, Planche Trouée.

Secteur 4. — Cantine Scolaire, 6, rue St-Vincent-de-Paul : Rues Lacroix, Longue Chemise, Lunéville, Marengo, Milton, boulev. de Metz, rue Meyerbeer, quai de Nantes.

Secteur 6. — Cantine Scolaire, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul, de 8 heures à 12 heures : Rues des Fondeurs, Fulton, Fort Frasez, Henri-Carette, Hospice 29/37, 26/82.

De 14 à 17 h. 30 : Rues de Toulouse, Vallon, Vaucanson, Tourcoing 131/189, 126/182, Vieil Abreuvoir.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription, au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium charbonnier.

L'importance du ticket et le prix seront publiés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes, de les présenter au bureau d'inscription à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation.

GRANDE HARMONIE

Dimanche 2 novembre, à midi, en l'église St-Martin, et dimanche 1er décembre, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, exécution en l'honneur de Sainte-Cécile.

A LA CAISSE DE CRÉDIT MUNICIPAL DE ROUBAIX

La Mairie nous communique :

« Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 19 octobre 1940, MM. Henri Lepaul, Alfred Willem, Gustave Mestdagh et Jules Seghers, ont été désignés comme administrateurs du Crédit municipal de Roubaix.

» D'autre part, le Comité de Guerre a désigné pour le représenter au sein de cette Commission, M. Victor Hazard, directeur d'école honoraire.

» M. Bauduin, maire de Roubaix, a procédé à leur installation le 28 octobre écoulé. Au cours ds cette réunion, M. Valentin Vanooteghem, adjoint au maire, a été désigné comme vice-président, et M. Jules Seghers, comme administrateur-ordonnateur ».

ETAT CIVIL

Naissances : André Geldhof, 41, rue de Rome ; Gilbert De Reviere, avenue du Sart, 39, Wasquehal.

Publications : Gilbert Grillat, tisserand, de Tourcoing, 142, rue Racine, et Denise Bonte, sans profession, 23, rue Corneille ; Maurice Voicke, ajusteur, rue de Rocroi, fort Loridan, 62, et Raymonde Halin, couseuse, 40, rue des Fossés ; André Cayzeele, boucher-charcutier, 112, rue Rubens, et Simone Warotteaux, ap., de Lambersart, 16, av. de Bouffiers.

Décès : Joseph Pollez, 78 ans, rue de Barbieux, 35 ; Marie Vandekerckhove, veuve Ruysscheert, 73 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Marie Robbe, veuve Beetsa, 74 ans, 11, rue Pierre-de-Roubaix.

WATTRELOS

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

Pour faciliter les opérations au service des cartes, les intéressés doivent présenter leurs carnets et tickets numérotés.

Ceux qui viennent d'une ville voisine doivent se présenter avec un certificat de radiation, leurs documents numérotés et en usage dans la dite ville.

Un bon conseil. — Pour qu'on ne trafique pas les tickets si vous les perdez, inscrivez-y au verso et sur toute l'étendue des feuilles, vos noms et adresses.

Avis aux commerçants. — Tickets perdus : 2.637.

Perception des taxes à la production. — Le bureau sera ouvert les 6, 7, 8, 9, 14, 15, 21, 22, 28 et 29 novembre, de 9 à 12 heures.

Les contribuables retardataires des diverses taxes à la production sur transactions, autos, licences et sur stocks d'alcool, sont avisés que des poursuites seront engagées en cas de défaut de payement dans le courant de novembre.

Etat civil. — Naissance : Paulette Hennebaut, rue Ma Campagne, 7.

Publication de mariage : Arthur Pillons, employé de commerce à Auby, et Christiane Bertels, s. p., rue de Leers, 23.

Décès : Marcel Renard, 38 ans, rue du Laboureur, 15 ; Maria Vromsn, femme Van Gelderen, 60 ans, rue du Mont-à-Leux, 5 ; Eugénie Dubuisson, femme Dartus, 71 ans, rue de l'Union, 114.

Le Docteur Albert DUTHOIT, 19 bis, rue d'Inkermann, à Lille, a repris ses consultations. 34018

WASQUEHAL

Paiement des secours de chomage et aux familles nécessiteuses

Le paiement des secours de diverses catégories aura lieu aujourd'hui mercredi 6 novembre, aux lieux et heures ci-après, pour la période du 21 au 31 octobre :

Section du Capreau : à l'entrée de la salle des fêtes, rue de Roubaix : 1re catégorie : à 8 h. 30, pour les numéros 1 à 350 ; à 8 h. 45, de 351 à 700 ; à 9 h., de 701 à 950 ; à 9 h. 15, de 951 à 1.300 ; à 9 h. 30, de 1.301 à 1.650 ; à 9 h. 45, de 1.651 à 1.950 ; à 10 h., de 1.951 à 2.250 et à 10 h. 15 pour les numéros 2.251 à la fin, ainsi que les nouveaux inscrits.

2e catégorie : à 10 h. 30 pour les numéros 1 à 600 ; à 10 h. 45, de 601 à 1.150 et à 11 h. pour les numéros 1.151 à la fin.

3e catégorie : de 11 h.15 à 11 h.30. Fermeture du bureau à 11 h. 30.

Section du Centre : à la salle des fêtes rue Jean-Macé : à 14 h., du n. 1 à 200 ; à 14 h. 15, de 201 à 400 ; à 14 h. 30, de 401 à 675 ; à 14 h. 45, de 676 à 930 ; à 15 h., de 931 à 1.200 ; à 15 h. 15, de 1.201 à 1.475 ; à 15 h. 30, de 1.476 à 1.800 ; à 15 h. 45, de 1.801 à 2.000 ; à 16 h., de 2.001 à 2.300 et à 16 h. 45, de numéros 2.301 à la fin ainsi que les nouveaux inscrits.

2e catégorie : à 16 h. 45 pour le n. 1 à 450 ; à 17 h., de 451 à 850 ; à 17 h. 15, de 851 à la fin, ainsi que les nouveaux inscrits.

3e catégorie : de 17 h. 15 à 17 h. 30 : Fermeture du bureau à 17 h. 45.

Les bénéficiaires sont avisés qu'aucun paiement ne sera effectué après le mercredi 6 novembre, date du paiement.

Les réclamations seront reçues au Bureau du fonds de chômage, 25, rue Sadi-Carnot, le jeudi 7 novembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Etat Civil. — Publication. — Eugène Maes, mécanicien à Flers-Breucq et Germaine Lefebvre, ménagère, rue Bernard-Palissy, 17.

AU COURS D'UNE CHUTE UN GARÇONNET SE FRACTURE LE BRAS

Dimanche vers 9 h. 30, le jeune Jean De Looze, âgé de 13 ans, demeurant 22, rue Guynemer, à Wasquehal, prenait ses ébats avec quelques camarades à proximité du domicile paternel, lorsqu'il tomba lourdement sur le sol et se releva portant une fracture de l'avant-bras gauche. Le jeune garçon fut conduit chez M. le docteur Butin fils qui, après avoir procédé à la réduction de la fracture, fit admettre le jeune Jean De Looze à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix, aux fins d'examen radiographique.

Le contrôle des démobilisés. — Il est rappelé aux soldats démobilisés récemment rentrés dans leurs foyers qu'ils doivent se présenter à la mairie (5e guichet), le mercredi et le samedi de chaque semaine entre 17 h. 30 et 18 h., aux fins de pointage servant de contrôle.

Les démobilisés qui ont une occupation auront à fournir un certificat patronal de travail qui les dispensera du contrôle bi-hebdomadaire.

Société des jardins ouvriers. — Le Comité de la section de Wasquehal des jardins ouvriers de France avise ses sociétaires anciens et nouveaux que les graines et semences pour la saison prochaine sont arrivées.

Les adhérants déjà inscrits sur les contrôles pourront retirer leurs paquets de semences moyennant le versement de la cotisation de 15 fr., chez M. Dupréelle, place Fénelon, pour le Centre, et chez M. Petit, café « Saint-Eloi », 40, rue Lamartine, pour le Capreau.

Les possesseurs de jardins désirant adhérer au groupement pourront également recevoir leurs semences moyennant une première cotisation de 20 fr. pour l'année 1941, comprenant le droit d'entrée.

Avis aux chômeurs non secourus. — Les chômeurs non secourus sont invités à se faire inscrire au bureau de placement, 25, rue Sadi-Carnot, et à renouveler leur demande au plus tard le 10 de chaque mois. Ceux qui ne rempliront pas cette formalité seront considérés comme ayant trouvé un emploi et rayés des contrôles.

Avis aux mutualistes. — Au cours d'une récente réunion du Conseil d'administration de la société de secours mutuels l'Union Mutualiste, a pris diverses décisions et après avoir approuvé l'ordre du jour, a décidé la reprise du service de perception des cotisations à domicile à partir du présent mois.

Les sociétaires démobilisés ou ceux qui étaient évacués sont priés d'en aviser le collecteur.

CROIX

Avis important aux commerçants

M. G. Priau, président du Comité Central de Répartition, vice-président du Comité municipal, nous pris d'insérer la note suivante :

« Le Président du Comité Central de Répartition fait connaître aux commerçants que rien n'est changé en ce qui concerne la répartition des denrées et produits provenant du magasin communal de revitaillement.

» Il est donc nécessaire de continuer à observer strictement les instructions données par le Comité. Toute tentative de ce genre aux tickets a sera signalée immédiatement à le Préfecture aux fins de sanctions.

» L'organisation du ravitaillement de la ville de Croix a fait ses preuves — elle a permis d'assurer une juste répartition des denrées. — Il est donc nécessaire qu'elle soit maintenue. — Le Président : Gaston Priau. »

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu le mercredi 6 novembre, de 14 h. à 15 h., à l'école Raspail, rue de la Makellerie.

Mutilés et Invalides du Travail. — Tous les ouvriers blessés travaillant pour l'autorité allemande sont priés de s'adresser à le permanence de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail, 47, rue de Meubeuge, à Croix, tous les dimanches de 10 h. à midi, où tous les renseignements leur seront donnés.

Amicale des Médaillés d'Hennaur du Travail. — Les membres de la commission administrative sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra dimanche 10 novembre, au local : Café du Progrès, à 11 h. 15.

Le paiement des allocations mensuelles et mensuelités-secours des mois de septembre et octobre aura lieu le même jour, de 10 h. 30 à 11 h. 15.

La prochaine assemblée générale est prévue pour le dimanche 17 novembre, à 9 h. 30, salle des fêtes de la ville.

Etat Civil. — Décès : Roger Coppietere, 13 ans, 50, rue de Thionville ; Arthur Dhui, colporteur, 63 ans, rue Colmar, maisons Lecente, 10.

TOUFFLERS

Logement des troupes. — En vue du règlement des indemnités dues aux habitants pour le logement et le cantonnement des troupes, les intéressés sont invités à se présenter à la mairie, avant le 10 novembre, pour en faire le déclaration.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85).
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

LES VOLS DANS LES USINES

Des malfaiteurs s'introduisent dans un tissage et y dérobent pour près de 5.000 fr. de tissus

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des individus se sont introduits dans l'usine Deswartes et Rigot, tissage, 53, rue Colbert et après avoir fracturé la porte d'entrée, ils pénétrèrent dans les magasins où ils firent main basse sur trois pièces de tissus d'une longueur totale de 80 mètres, comprenant une pièce de drap, une pièce de tolle à matelas et une autre de coutil. Sept ou huit coupes d'échantillons de coutil, d'une longueur de 15 mètres, sont également disparues. Le montant du vol atteint près de 5.000 fr.

M. Amédée Deswartes, gérant de la firme, a déposé une plainte entre les mains de M. le commissaire du 1er arrondissement. Les services de la sûreté ont été avisés et les recherches commencées.

A TRAVERS LA VILLE

DU CAFÉ... SUR UN VÉLO

Dimanche, vers 15 h. 30, l'agent auxiliaire Cuvelier, de service, rue de l'Yser, a interpellé un cycliste qui transportait sur un vélo un sac dont le contenu se révéla être du café. Le cycliste, M. Georges Baert, 38 ans, demeurant à Mouscron, 50, rue du Dragon, fut conduit au poste central, où il dut donner des explications sur la provenance et la destination de cette précieuse marchandise.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 4, se poursuivra ce Mercredi 8, dans l'ordre suivant :

Rues Miss Cavell, Motte, Moulin Fagot, 1/55, 2/74, Nationale, du Niot, Nord, place Notre-Dame, rues Pasteur, Paul Doumer.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif où la nouvelle carte départementale leur sera délivrée, avant l'enregistrement de leur commande, par les soins de l'autorité municipale.

Il est indispensable également qu'ils se munissent de la carte A, du Consortium charbonnier.

L'importance et le prix du ticket seront publiés ultérieurement par les soins de la Préfecture et par voie de presse.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les services préfectoraux. Il appartiendra également aux titulaires des dites cartes, de les présenter au bureau d'inscription à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation.

Le paiement des secours aux familles nécessiteuses

Il est rappelé aux ressortissants du dépôt de secours de l'Ecole Maternelle, rue de la Fin de la Guerre (cartes oranges) que les paiements auront lieu à partir de jeudi, dans l'après-midi, aux heures ci-après :

De 14 h. à 15 h., 16.000 à 17.000 ; de 15 h. à 16 h., 17.001 à 18.000 ; de 16 h. à 17 h., de 18.000 à 18.250.

Le rétablissement des lignes téléphoniques

212 Bonte G., architecte, 31, rue Abattoir.
233 Bouillet-Motte frères, brasseur, 33, rue Motte.
150 Bulteau G., bonneterie, 148, rue de Roubaix.
220 Compagnie d'Importation de laines, 12, boulev. Gambetta.
272 Comptoir Financier Tourquennois, 1, place Notre-Dame.
194 Depriester frères, Fonderie, 57, rue Bois.
186 Mme Dervaux, Corsets, rue de Menin, 132.
189 Fédération des Patronages de Tourcoing, 279, rue Croix-Rouge.
192 Flipo, négociant en charbons, 49, avenue Gustave-Dron.
764 Flipo et Desurmont (Cardage) 7, rue Malcense.
183 Idéal Chauffage (chauffage central), 112, boul. Descat.
225 Inglebert L., plomb, 39, rue Boule-d'Or.
242 Lamblin J., Pharmacien, rue Union, 1, Wattrelos.
498 Leclercq G. et Cie, Electricité 20, rue Hôtel-de-Ville.
197 Lepers-Vandenberghe J., bonneterie, chaussée Watt, 69.
223 Mierop G., nég. déchets de laine, 12, rue Louis-Dervaux.
207 Montagne J., 52, rue Thiers.
219 Olivier A., beurre et œufs, 18, rue Tilleul, Wattrelos.
187 Planckaert P., boulanger, 341, rue Croix-Rouge.
206 Poubel G., architecte, 35, rue Fidèle-Lehoucq.
229 Service régulier groupage de Tourcoing, 89, rue du Levant.
231 Société Coopérative « Progrès-Avenir », Vins, 65, rue de Guisnes.
184 Tiberghien-Flipo P., industriel, 20, rue Leverrier.
200 Tiberghien-Scalbert P., indust., 49, avenue Gustave-Dron.
188 Wohlschlies A., décoration d'intérieur, 39, rue St-Jacques.

Assistance aux vieillards Infirmes, Incurables privés de ressources

Le paiement des allocations d'Assistance (mois d'octobre), aura lieu le jeudi 7 novembre, aux heures habituelles. Se munir de la carte d'identité.

AVIS AUX MUTILÉS DE LA GUERRE 1939-1940

Le groupe des Mutilés de Tourcoing U. N. C. informe les militaires blessés au cours de la guerre actuelle qu'ils peuvent s'adresser au siège du groupe, 43, rue du Haze, où tous renseignements leur seront donnés et le secrétariat se met à leur disposition pour faire le nécessaire pour leur mise en instance de pension.

Sociétés et Comités

ARTISANES ET ARTISANS. — Le Comité d'Action Artisanale de Tourcoing et ses cantons organise mercredi une permanence, de 14 à 18 h., à la Salle des Artisans, dans l'annexe de l'Institut Colbert, 69, rue du Haze. Tous renseignements seront donnés concernant l'artisanat et ses adhérents prisonniers ; remise des cartes de 1940.

LEERS

Un individu, pris de boisson, porte des coups au Maire

Dans l'après-midi de samedi, un individu du nom de Lemahieu Marcel, 33 ans, tisserand, qui habitait précédemment Leers, rue de Wattrelos 82, et qui depuis quelque temps avait élu domicile chez ses parents à Wattrelos après avoir abandonné sa femme et ses enfants pour des motifs non encore déterminés, avait sollicité un entretien particulier avec M. le Maire en vue d'obtenir des explications sur la façon dont avait été engagée, comme journalière, sa femme née Rollez Germaine, dans un lieu qui ne lui plaisait pas.

Totalement étranger à cette affaire, M. le Maire ne put que lui donner une réponse négative, ce qui n'eût pas le don de plaire à l'individu qui, pris de boisson, se mit dans une violente colère, l'injuria par les mots les plus grossiers et alla même jusqu'à le frapper.

L'intervention énergique d'un conseiller municipal et de quelques personnes se trouvant dans la Mairie, mit fin aux tristes procédés de l'énergumène qui fut emmené au violon municipal.

La gendarmerie de Wattrelos, prévenue aussitôt, commença l'enquête d'usage et, dans la soirée, il était conduit à la prison de la gendarmerie en attendant son transfert au Parquet où il aura à répondre de ses méfaits.

Avis aux chômeurs

Tous les chômeurs de la Commune émargeant au Fonds de Chômage sont tenus de se présenter au Bureau de Placement, 14 rue Jules Guesde, à Lys-lez-Lannoy, mercredi 6 et jeudi 7 novembre, de 8 h 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

Ils devront se munir des pièces suivantes : Carte d'identité, livret de famille, carte d'immatriculation aux Assurances Sociales ; les étrangers devront se munir de leur carte d'identité ou du récépissé en tenant lieu.

Les chômeurs non secourus ont tout intérêt à s'y présenter également et sont priés de se munir des mêmes pièces.

Vaccination et revaccination. — Il est rappelé que la prochaine séance de vaccination aura lieu à l'Ecole des Filles, rue de la Mairie, le jeudi 7 novembre, à 16 h.

Doivent se présenter à cette séance toutes les personnes nées en 1920, les enfants nés en 1930 et ceux du 1er âge non encore vaccinés.

MOUVAUX

Secours aux habitants privés de ressources

Le paiement des secours (cartes jaunes) pour la période du 26 octobre au 10 novembre, aura lieu à la mairie le mercredi 6 novembre, de 14 h. à 17 h., pour tous les numéros.

Les personnes qui ne se présenteront pas à la date fixée ne seront payées qu'à la quinzaine suivante.

Tout changement survenu dans la situation de famille des bénéficiaires, notamment la reprise d'un emploi, doit être immédiatement signalé à la mairie, bureau des secours (1er étage).

PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Le paiement des retraites ouvrières et paysannes aura lieu à l'Hôtel de Ville, 1er étage, le jeudi 7 novembre, à 9 heures.

Etat Civil. — Naissance : Joseph Liefooghe, rue de Tourcoing, 384.

MARCQ-EN-BARŒUL

POUR COMBATTRE LE CHOMAGE

D'importants travaux sont décidés par le Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni dimanche à 10 h., à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Belily, maire.

Dix-sept conseillers municipaux étaient présents ainsi que M. Th. Marché, géomètre-expert, directeur des travaux municipaux de la ville de Marcq.

DES PROJETS DE TRAVAUX COMMUNAUX

Puis il fut longuement question des travaux communaux à entreprendre à bref délai pour combattre le chômage. A ce sujet, l'assemblée municipale approuva divers projets, sollicitant en mêmes temps des avances de l'Etat pour le financement des travaux. Ceux-ci seront effectués dans l'ordre d'urgence ci-après :

1° Réfection de la rue Jacquart dans le quartier du Pont (travaux subordonnés à la possibilité d'obtenir les matériaux nécessaires) ;

2° Construction du chemin du Moulin Delemar (Rouges-Berres-Piloterie) ;

3° Ouverture d'une rue nouvelle à proximité du nouvel Hôtel de Ville, entre l'avenue Foch et la rue de la Rienderie.

Le Conseil a approuvé les plans d'alignement de cette future artère, ainsi que ceux ayant trait au prolongement de l'avenue de Verdun.

D'autre part, le Conseil municipal vota certains crédits pour solder des dépenses imprévues par suite des événements ;

4° Couvertures de certaines becques et de nombreux fossés, ce qui ne manquera pas d'être apprécié par la population ;

5° Achèvement complet du Stade municipal. Déjà des travaux de réfection ont été effectués au Stade municipal pour le rendre plus accessible. A ce sujet, M. le Maire fait part à ses collègues du Conseil municipal qu'une demande de subvention est sur le point d'être acceptée par le commissariat général de l'Education physique, ce qui permettrait la construction des vestiaires, douches et tribunes de ce Stade.

Après avoir délibéré, le Conseil décide d'insister en haut lieu pour que cette réalisation fort intéressante ne tarde pas, étant donné surtout l'importance prise par l'excellent club local, l'Olympique Marcquois.

Déclarations des pétroles et succédanés. — En vue de la réglementation des produits pétroliers et succédanés, autres que l'essence, les producteurs et revendeurs doivent faire à la mairie leur déclaration de stocks et déposer une demande de produits demandés pour les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars 1941.

Ces déclarations devront porter sur les produits demandés pour l'éclairage des maisons privées, des ateliers industriels, des besoins de cuisine, besoins de l'agriculture, besoins industriels et pour les besoins divers dont l'objet devra être précisé. Ces déclarations seront reçues à la mairie (4e guichet) jusqu'au 7 novembre, à midi.

Basket-ball. — L'équipe des Seniors de l'A.S.J.M. recevait sur son terrain de la rue Raymond-Derain l'équipe correspondante du Football-Club de Tourcoing. Par suite du temps détestable dont profitèrent les visiteurs, le match fut très terne et les Marcquois se virent arracher la victoire par un score de 23 à 14.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ARRESTATION POUR VOL

Le nommé Hethy Albert, 21 ans, rattacheur, 39, rue Gustave-Testelin, a été déféré au Parquet en vertu d'un mandat d'amener de M. Grosjean, juge d'instruction à Lille, pour vol.

UNE AGRESSION NOCTURNE PRÈS DU PONT DE LA CITADELLE

La police a recueilli la plainte motivée de M. Bslenghien René, chauffeur de chaudière, 40, rue Faidherbe, à Hellemmes, contre deux individus qui, le 2 vers 19 h. 15, l'ont assailli à proximite du Pont de la Citadelle, l'ont roué de coups et lui ont aoustrait sa bicyclette, ainsi que deux porte-monnaie renfermant ensemble 45 fr et divers papiers.

VOLS ET DÉLITS DIVERS

Des plaintes ont été portées par : M. Bouille Georges, 55, rue Gantois, pour pillage de son logement durant son absence, du 18 mai au 15 octobre. Le préjudice n'est pas fixé mais il est assez élevé.

M. Van Maren Joseph, domicilié rue Clavel, 1, à Paris, pour vol de sa valise contenant divers accessoires de toilette, commis le 2, à l'Hôtel de l'Univers, place des Reigneaux, où il était descendu. Préjudice, 350 francs.

M. Gabriel Emile, 74, rue Denis-du-Péage, pour vol d'une bicyclette estimée 400 fr., commis le 2, rue Pierre-Legrand.

M. Herrebsut Michel, 61, rue Gantois, pour vol de sa bicyclette commis le 1er courant, vers 19 h., place Jacques Febvrier. Préjudice, 1.200 fr.

M. Delignon Robert, 47, rue Jemmapes, pour vol d'une bicyclette commis hier, face au N° 143, boulevard Montebello. Préjudice non fixé.

M. Vanhoutte Alfred, 70, rue de Lannoy, pour vol d'une bicyclette valant 300 fr., commis le 1er courant, vers 17 h., rue Pierre-Legrand.

M. Delebecq Victor, rue Mirabeau, chemin privé, N° 9, à Loos, également pour vol d'une bicyclette valant 1.200 fr., commis le 2, vers 16 h. 45, rue de Loos.

Mme De Rey Simone, 118, rue Eugène-Jacquet, contre un certain Tasnoy Pierre, sans domicile fixe, à qui elle avait confié 50 fr. pour lui fournir du savon noir et qui n'a plus reparu depuis.

M. Lahaye Henri, concierge de l'Ecole de Plein Air, pour bris de clôture et abatage d'arbres, commis depuis quelques jours dans l'enclos de l'école. Il s'agit là d'exploit de gamins. M. Lahaye ne peut fixer le préjudice.

LE COMITÉ D'ENTR'AIDE SOCIALE S'EST RÉUNI A L'HOTEL DE VILLE

Le Comité d'Entr'Aide Sociale de la ville de Lille s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Bertrand, adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Bertrand, adjoint au maire ; Planque, secrétaire général de la mairie ; Delporte, receveur municipal ; Dumoulin, secrétaire administratif de la Bourse du Travail ; Leplat, président de la Ligue du Bien Public ; Turbelin, président de l'Association pour secourir les Pauvres Honteux ; l'abbé Lanselle, secrétaire du Comité de secours aux convalescents nécessiteux des hôpitaux de Lille ; Mlle Govin.

Après avoir enregistré les renseignements qui lui ont été fournis, quant à l'organisation des distributions de soupes populaires, l'assemblée a décidé, en plein accord avec M. le maire d'ouvrir, également à partir du 15 novembre, le Vestiaire du Comité d'Entr'Aide.

Le Comité a constaté, en outre, avec la plus grande satisfaction que déjà de nombreux lillois ont répondu à son appel en faveur de la campagne d'hiver pour les malheureux. Il a décidé parellement de commencer, dès le 4 novembre, une souscription chez les commerçants de la ville.

Il rappelle que les dons en numéraire doivent être adressés au trésorier du Comité, M. Delporte, soit par versements directs à la recette municipale, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 15 h., soit par versements au compte chèque-postal N° 1909 Lille, ceux en nature à M. Planque, secrétaire général de la mairie de Lille, de 14 à 16 h.

Il est enfin heureux de publier ci-après une nouvelle liste de dons en argent qui lui sont parvenus récemment. Il se fait un devoir d'adresser ses bien vifs remerciements aux généreux donateurs :

Mlle Fingado, 100 fr. ; Mme Platel, 100 fr. ; Gaston Moreau, 200 fr. ; Ecole André, 60 fr. ; L. D., 2.310 fr. ; Dujardin (premier versement mensuel), 100 fr. ; Le Belenger, 100 fr. ; Paul Le Blan et fils (premier versement mensuel), 10.000 fr.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

M. Dehove, Maire de Lille, communique que la session du Certificat d'Aptitude professionnelle des apprentis, prévue primitivement pour le mois de juin 1940, aura lieu à la fin de novembre à l'Institut Denis Diderot.

Les dossiers constitués au mois d'avril restent valables, mais les jeunes gens qui ont l'intention de se présenter à l'examen, devront obligatoirement confirmer leur candidature avant le 12 novembre.

Les demandes devront être faites directement ou par l'intermédiaire des employeurs ou des directeurs de cours, à M. Camus, Directeur de l'Ecole Pratique, Institut Denis Diderot, Boulevard d'Alsace.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Trois ans de prison pour un cambriolage

Dans la nuit du 16 août dernier, la maison Vereecke, rue du Marché, à Lille, recevait la visite de cambrioleurs, qui firent main basse sur 28 paires de chaussures.

Après enquête, la culpabilité de Léon Hermsn, tisserand, à Lille, rue Jeanne-Hachette, fut nettement établie.

Le Tribunal a condamné Herman à 3 années d'emprisonnement.

Un intermédiaire pour la vente de ces chaussures, Jean-Baptiste Moreels, débardeur à Lille, rue Paul-Lafargue, a été condamné à la même peine, mais par défaut.

LES MŒURS

Pour des faits contraires aux mœurs, commis en juin et juillet derniers en présence de ses fillettes âgées respectivement de 8 et 9 ans, André Moreel, a été condamné à deux ans d'emprisonnement. Il a en outre été déchu de la puissance paternelle.

— Egalement pour des faits contraires à la pudeur, Eugène Calleux, 26 ans, rue de Poids, à Lille, et Dardinay Henri, 26 ans, manœuvre, à Lille, ont été condamnés : le premier à 2 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour ; le second à 1 an d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour.

LE BIEN D'AUTRUI

Un mois d'emprisonnement à L... L..., 18 ans, et à R... D..., 17 ans, pour vol de volailles à Herlies, le 28 septembre dernier.

— Huit jours à T... P..., sans profession à Loos, pour vol d'une bicyclette endommagée.

L'AFFAIRE DE CROIX

Deux mois à Louis Faudusnt, 64 ans, maçon à Croix, rue Chevreul, pour avoir frappé la dame Hazebroucq avec un canif.

LES FORAINS AVAIENT OUTRAGÉ LES AGENTS

Le 27 octobre, à Ronchin, Charles Lévy, marchand forain, Alphonsine Meyer, femme Lévy, et Domitilde Sadvine, marchande foraine, étaient poursuivis pour outrages envers des agents et rébellion.

Lévy a encouru un mois d'emprisonnement ; sa femme 3 mois et 8 jours avec sursis à la troisième inculpée.

AFFAIRES DIVERSES

Un mois d'emprisonnement et 5 fr. d'amende à Ahmed ben Salah, 26 ans, garçon de café à Lille, pour violences, bris de clôture et ivresse.

— Huit jours à E... P..., manœuvre à Loos, qui était porteur d'un couteau à cran d'arrêts, arme prohibée.

ETAT CIVIL

Naissances du 4 nov. — Balemboy Paul, 2, rue Edmond Bailleux ; Willocq Robert 48, rue du Faubourg de Douai, cour Berthou, 18 ; Billiet Denise, 11, rue de Pologne ; Rodier Jean-Pierre, 14, place Sébastopol ; Lanselle Marie-France, 4, rue de Valenciennes ; Boulanger Bernard, 145, rue du Faubourg de Roubaix ; Vibert Danièle, 33, rue Gutenberg ; Loof Josette, 57, rue Colbert ; Legru Lucien, 37, rue de Mazagran ; Chevalier Nicole, 58, rue de la Chaude Rivière.

Décès. — Mercier Marie, 69 ans, Vve de Etienne Duval, 34 bis, place de la Nouvelle Aventure ; Facque Micheline, 2 mois 108, rue de Flandre ; Couturier Gustave, 80 ans, 25, rue des Pavillons ; Sadtler Eva, 74 ans, Vve de Charles Klimmer, 60, rue d'Artois ; Defaux Victorine, 80 ans, célibataire, 50, rue Saint-Sauveur ; Masson Eugénie, 83 ans, Vve de Achille Dubois, 59, rue Saint-Sauveur ; Tyrou Henri, 43 ans, 36, rue Sainte-Catherine ; Pirotte Anne, 72 ans, épouse de Joseph Franken, 142, rue Paul Lafargue ; Cormerant Jean-Baptiste, 77 ans, célibataire ; Van Malderen Joséphine, 49 ans, ép. de Yve Van Driessche, 86, Chemin des Alouettes ; De Jaeghère Xavier, 4 ans, 26, rue des Vicaires ; Cocquerez Solange, 37 ans, ép. de Emmanuel Cristine, 2, rue Saint-Genois ; Delhaye Marie, 73 ans, célibataire 76, rue du Gand ; Schrouf Marie, 73 ans, Vve de Etienne Waeles, 5, rue Paul Bert ; Almable Suzanne, 78 ans, Vve de Augustin Portemont, 26, rue Blanche ; Cescone Alphonsine, 80 ans, Vve de Louis Paillet, 104, avenue du Peuple Belge.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

Distribution des cartes de charbon

La distribution des cartes de ménage sera faite du 6 au 9 novembre 1940, à la Mairie de La Madeleine (grande salle du 1er étage), de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 à raison d'un secteur par jour, c'est-à-dire :

Mercredi 6 Novembre. Secteur N° 1, qui comprend les rues suivantes :

Rue de la Petite Vitesse, rue Saint-Charles, impasse Choquel, cour Pharasyn, rue de la Malterie, rue Raymond Derain, rue Saint-Crépin, impasse Wyseur, rue Levoisier, rue Mme Agache, rue Donet Agache, rue de la Gare, rue du Sentier, rue Kléber, rue Godefroy, rue Dewacre, rue de le Peix, cour Dubart, rue de Lille, cour Michet, Chemin Rouge, cour Samein, cour Efferlynck, cour du Bonheur, rue Desaix, rue Franklin, rue de la Concorde, rue Jean Mermoz, rue Pasteur, Pavillon du Foyer, rue Fontaine, cité Delerue, cour Derain, rue Chanzy, rue de Turenne, cour Breyne, cour Dron, avenue Bernadette, rue Saint-Pierre, impasse Kléber, impasse Chanzy.

Jeudi 7 Novembre. Secteur N° 2, qui comprend les rues suivantes :

Rue Pardoen, place du Château, rue Félix Faure, avenue du Cimetière, rue Jeanne d'Arc, rue du Pré-Catelan, cour Louis, cour Leclercq, cerrière Desquiens, cour Bellay, rue Marceau, rue Agache, rue de Pérenchies, place de